



## Crucifères

### Avertissement No 12 – 24 juillet 2014

- **État de la situation** : temps chaud et ensoleillé; l'irrigation est nécessaire à plusieurs endroits; carences en bore et molybdène.
- **Mouche du chou** : intensification de la ponte dans plusieurs régions.
- **Altises** : présence accrue dans les régions de Lanaudière, Capitale-Nationale et Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- **Chenilles défoliatrices** : présence soutenue de la fausse-teigne des crucifères et de la piéride du chou.
- **Cécidomyie du chou-fleur** : population en progression, on observe des dommages dans plusieurs régions.
- **Thrips** : présence et dommages dans certains champs.
- **Pucerons et punaises ternes** : toujours présents, mais à de faibles niveaux.
- **Maladies** : on observe des cas de mildiou, de nervation noire, de hernie des crucifères et de taches alternariennes.

## ÉTAT DE LA SITUATION

La semaine dernière nous a réservé de très belles journées chaudes et ensoleillées. Nous avons atteint des températures maximales oscillant autour de 30 °C, et ce, dans plusieurs régions du Québec. Par contre, les précipitations se sont faites rares dans la plupart des régions, au point tel qu'aucune précipitation n'a été enregistrée dans les 5 derniers jours dans plusieurs secteurs. L'irrigation s'est donc avérée nécessaire à plusieurs endroits.

Le manque d'eau peut ralentir la croissance des plantes. Par la suite, lorsqu'un apport soudain et abondant d'eau survient, il peut y avoir des poussées de croissance rapides et importantes. Lorsque les plantes poussent rapidement, il peut en résulter des carences en éléments nutritifs qui peuvent causer des problèmes de développement des cultures. La brûlure de la pointe en est un exemple et est causée par un mauvais transport du **calcium** vers les tissus en croissance rapide. Afin d'éviter ce problème, il est recommandé de faire des apports réguliers d'eau pour uniformiser la croissance des plantes ainsi que de procéder à des applications foliaires de calcium.

Nos collaborateurs ont observé des crucifères montrant des signes de carence en **bore** et **molybdène**. Pour corriger la situation, il est possible de faire des pulvérisations foliaires de ces deux éléments. Vérifiez sur les étiquettes des produits et auprès de votre conseiller horticole s'il est possible de mélanger ces deux éléments, et pour connaître les doses à appliquer sur les cultures. Pour plus d'information à ce sujet, consultez l'[avertissement No 04](#) du 29 mai 2014.

## MOUCHE DU CHOU

Malgré une présence généralement variable, on a observé une augmentation de la ponte dans les régions de la Montérégie, de la Capitale-Nationale et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Des traitements se sont avérés nécessaires, particulièrement dans des champs de crucifères à racines tubéreuses (ex. : rutabagas). Pour en connaître davantage sur la mouche du chou, veuillez consulter l'[avertissement No 02](#) du 16 mai 2014.

## ALTISES

Avec le temps chaud et ensoleillé, les altises ont été plus actives, particulièrement dans les régions de la Montérégie, des Laurentides, de Lanaudière, de la Capitale-Nationale et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Des traitements ont dû être effectués afin de protéger les cultures de crucifères. Pour plus d'information au sujet des altises, veuillez consulter l'[avertissement No 02](#) du 16 mai 2014.

## CHENILLES DÉFOLIATRICES

On observe une présence accrue de la fausse-teigne des crucifères et de la piéride du chou dans plusieurs champs de crucifères suivis par nos collaborateurs. Des traitements sont nécessaires à certains endroits afin de minimiser les dégâts qu'elles peuvent causer. Pour obtenir plus de renseignements sur la piéride du chou et la fausse-teigne des crucifères, référez-vous à l'[avertissement No 05](#) du 5 juin 2014.

## CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

La cécidomyie du chou-fleur est toujours présente dans presque toutes les régions du Québec et dans la majorité des champs dépistés à l'aide de pièges à phéromones par nos collaborateurs. Les dommages causés par cet insecte sur les crucifères se font sentir à plusieurs endroits, d'où l'importance d'installer les pièges spécifiques à la cécidomyie du chou-fleur, et ce, dès l'implantation des champs de crucifères.

L'expérience des dernières années nous montre que les populations sont généralement plus élevées en juillet, août et septembre. Plusieurs produits sont homologués pour intervenir contre l'insecte. Consultez l'[avertissement No 04](#) du 29 mai 2014 pour plus de renseignements sur la cécidomyie du chou-fleur ainsi que sur la stratégie d'intervention à utiliser contre ce ravageur.

## THRIPS

Une activité plus importante de thrips nous est rapportée dans les régions des Laurentides, de Lanaudière et de la Capitale-Nationale. Toutefois, les populations demeurent modérées et de légers dommages sont observés dans quelques champs de crucifères. Des traitements préventifs ont été faits dans les cultures de choux afin de bien protéger les pommes de cette culture. Pour plus d'information à ce sujet, référez-vous à l'[avertissement No 11](#) du 17 juillet 2014.

## PUCERONS ET PUNAISES TERNES

Les pucerons sont observés dans plusieurs régions (Montérégie, Lanaudière, Capitale-Nationale ainsi que Chaudière-Appalaches), mais le niveau demeure modéré pour le moment. Des traitements ont été effectués dans un champ où une colonie de pucerons était en formation. Référez-vous à l'[avertissement No 10](#) du 10 juillet 2014 pour obtenir des informations sur les pucerons.

On note la présence de la punaise terne dans les régions de la Montérégie et de la Capitale-Nationale. Aucun traitement n'a été effectué, puisque les populations sont faibles.

## MALADIES

Une légère augmentation de **mildiou** est observée dans les régions de Lanaudière et de la Capitale-Nationale nécessitant des traitements afin de protéger les crucifères de certains champs.

Des nouveaux cas de **nervation noire** et de **hernie des crucifères** sont observés dans les régions de Lanaudière et de la Capitale-Nationale. La prévention est de mise si vous avez un champ qui a été diagnostiqué avec de la hernie des crucifères, de la nervation noire ou d'autres maladies. Il est alors préférable de commencer les travaux dans les champs exempts de la maladie et de terminer par ceux qui en sont affectés, et de bien nettoyer l'équipement par la suite. Nous vous invitons à consulter le [bulletin d'information No 03](#) du 10 juin 2014, afin de connaître les mesures préventives.

## TACHES ALTERNARIENNES

Les collaborateurs ont observé des **taches alternariennes** sur des crucifères dans les régions de la Montérégie, de Lanaudière et de la Capitale-Nationale.

### Description

Les taches alternariennes sont causées par des champignons (*Alternaria brassicae* et *Alternaria brassicicola*) que l'on retrouve dans le sol, sur les semences et les débris végétaux. Les spores peuvent être disséminées par le vent, la pluie, la machinerie, les travailleurs et les animaux. Ces champignons sont des parasites non spécifiques et ils peuvent aussi bien vivre sur des débris végétaux que sur des plants en pleine croissance. L'infection par ce champignon peut être amorcée lorsque les températures sont de 15 à 25 °C et qu'il y a présence d'eau libre, et ce, pendant 16 heures consécutives.

Le principal symptôme observé lors d'une infection avec le champignon *Alternaria* est la présence de taches sur les feuilles. Il peut aussi causer la fonte des semis en prélevée et en postlevée, ainsi que des dommages sur les inflorescences des crucifères. Les tissus foliaires plus âgés sont plus sensibles à ce champignon que les tissus plus jeunes. Les taches alternariennes peuvent affecter les cotylédons, les feuilles, les pommes et les inflorescences de plusieurs crucifères. Les lésions qui apparaissent sur les feuilles sont de couleur brun jaunâtre et, avec le temps, elles deviennent brunes à noires. Elles sont de forme circulaire et peuvent atteindre plusieurs centimètres de diamètre. Ces lésions diffèrent dépendamment du champignon impliqué dans l'infection et sont souvent connues sous le nom de tache noire (*Alternaria brassicicola*) et tache grise (*Alternaria brassicae*). On les différencie par les lésions observées. La tache grise cause des lésions plutôt petites, de couleur brun grisâtre, tandis que pour la tache noire, elles sont grandes, de couleur gris olivâtre à noir grisâtre.

### Stratégie d'intervention

Les pertes engendrées par ces maladies fongiques sont faibles lorsqu'il y a peu de taches présentes sur les feuilles basales des crucifères qui sont sur le point d'être récoltées. Par contre, les dommages sur de jeunes plants de crucifères et sur les parties récoltées, comme l'inflorescence chez le chou-fleur, peuvent être importants et engendrer des pertes considérables. Dans ce cas, il est préférable de procéder à l'application de fongicides dès l'apparition des premières taches ou lorsque les conditions sont favorables aux infections (périodes de mouillure prolongées et températures suffisamment chaudes).

Certaines pratiques culturales, telles que celles-ci, peuvent aider à prévenir l'apparition de la maladie dans les champs :

- Traitement des semences à l'eau chaude : peut aider à réduire ou même à éliminer ce champignon sur la surface des semences ainsi qu'à l'intérieur de celles-ci.
- Ne pas utiliser l'irrigation par aspersion après l'apparition de la maladie.
- S'assurer d'un bon espacement entre les plants pour obtenir une bonne circulation d'air.
- Incorporer les débris de cultures atteintes de la maladie dans le sol.



Tache noire alternarienne (*Alternaria brassicicola*)



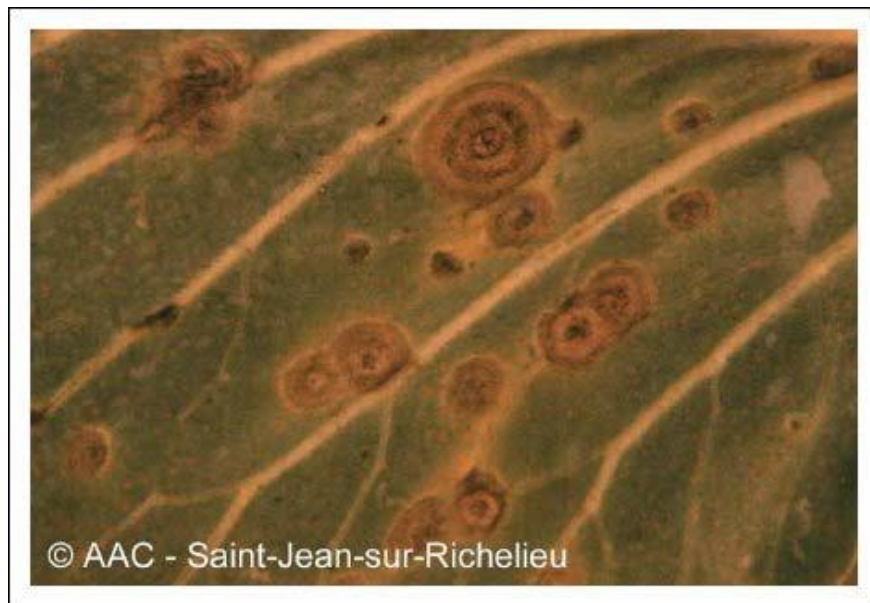
Tache noire alternarienne (*Alternaria brassicicola*)

Crédit photographique : Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, MAPAQ  
<http://www.iriisphytoprotection.qc.ca>



Tache noire alternarienne (*Alternaria brassicicola*)

Crédit photographique : Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, MAPAQ  
<http://www.iriisphytoprotection.qc.ca>



Tache grise (*Alternaria brassicae*)



Tache noire (*Alternaria brassicicola*)

## LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Michèle Boudreau, agronome – Coordonnatrice – Avertisseuse  
Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)  
Téléphone : 450 589-7313, poste 239  
Courriel : [m.boudreau@ciel-cvp.ca](mailto:m.boudreau@ciel-cvp.ca)

Mélissa Gagnon, agronome – Coavertisseuse  
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ  
Téléphone : 450 589-5781, poste 5046  
Courriel : [melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – Crucifères – 24 juillet 2014